

Département des Ardennes

Plan Local d'Urbanisme
Commune de Coucy

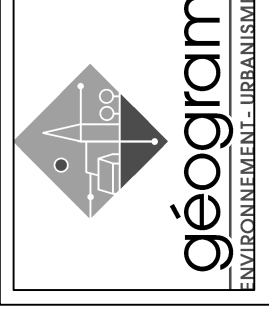
Document graphique n°4.2.B2
Plan de zonage
Coucy 2

Echelle : 1/2000

"Vu pour être annexé à la délibération
en date du

Cachet et signature du maire

approuvant le Plan Local d'Urbanisme"



Bureau d'études GEOGRAM
2, voie d'Isle
51 420 Witry-lès-Reims
tel : 03.26.50.36.86
fax : 03.26.50.36.80
e-mail : geogram@wanadoo.fr

DÉFINITION DES ZONES ET SECTEURS DU PLU

Zone U: Centre ancien et extensions de Coucy - section 2 (habitat, activités et services).

Secteur Ub: Secteur d'habitat, de services et d'activités correspondant aux extensions plus récentes du village, "au coup par coup" ou regroupant des opérations d'aménagement d'ensemble (lotissement ou opération groupée).

Les secteurs Uj et Ubj, correspondent à des arrières de parcelles composés de jardins potagers ou d'agrément, où seuls les abris de jardins sont autorisés.

Zone UZ: Zone économique à vocation artisanale.

Zone AU: Zones à urbaniser

Zone IAU: Zone d'extension de l'habitat à court et moyen termes

Zone 2AU: Zone d'extension de l'habitat à plus long terme (réserve foncière)

Zone A: Zone agricole

Secteur At : Secteur ne pouvant accueillir de nouveau bâtiment d'élevage

Zone N: Zone naturelle et forestière

